

HARMONIE MUTUELLES ET LA MNSP S'ASSOCIENT POUR PREVENIR LES RISQUES CARDIOVASCULAIRES

Paris, le 15 septembre 2011 – **Harmonie Mutuelles sera aux côtés de son partenaire, la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers (MNSP), au Congrès des Sapeurs-Pompiers de France qui se déroulera du 22 au 24 septembre 2011, à Nantes. Partageant des valeurs de solidarité et d'humanisme et une éthique commune, la MNSP fait partie, depuis 2004, de l'Union Harmonie Mutualité, au sein du groupe Harmonie Mutuelles. Les deux partenaires mettent en commun leur savoir-faire en termes de prévention des risques cardiovasculaires afin de sensibiliser le plus grand nombre.**

Un projet de sensibilisation et de prévention des risques cardiovasculaires

A l'occasion du Congrès des sapeurs-pompiers de France, qui se tiendra à Nantes du 22 au 24 septembre prochain, Harmonie Mutuelles sera présente aux côtés de la MNSP afin de présenter sur leur stand une action de prévention commune sur le risque cardiovasculaire.

En moyenne, **les services départementaux d'incendie et de secours interviennent 60 fois par jour pour des arrêts cardiaques**. L'action menée sera l'occasion de sensibiliser le plus grand nombre sur les risques cardiovasculaires mais aussi de modifier les comportements sur les thèmes : *alcool, tabac, âge, sexe, activité physique, nutrition...* Dans cet objectif, **la MNSP a réalisé, en partenariat avec Harmonie Mutuelles, une bande-dessinée sur ce thème**, un format qui facilite la transmission des messages de prévention de manière ludique. Cette bande-dessinée sera distribuée lors du Congrès. Un livret sur les facteurs de risques cardiovasculaires sera également remis aux personnes assistant aux ateliers prévention dédiés à cette problématique santé.



Ce congrès concerne les sapeurs-pompiers de France dans le cadre de leurs activités, il est ouvert gratuitement au grand public. Les sapeurs-pompiers y exposent leur matériel et leurs équipements (camions, matériel radio, d'informatique, de sécurité, etc.) ; des démonstrations et animations sont organisées et sont, en général, très attendues. Cet événement accueille chaque année environ 45 000 personnes.

La MNSP et Harmonie Mutuelles, un partenariat sur la durée

La MNSP et Harmonie Mutuelles, un partenariat sur la durée

La MNSP est la mutuelle nationale des sapeurs-pompiers depuis 1992. Elle propose des garanties de santé et de prévoyance aux pompiers et à leur famille. Elle couvre près de 170 000 personnes. Partageant des valeurs de solidarité et d'humanisme et une éthique commune, la MNSP fait partie, depuis 2004, de l'Union Harmonie Mutualité, au sein du groupe Harmonie Mutuelles.

Harmonie Mutuelles accompagne la MNSP en lui fournissant un appui financier et technique, d'une part, et en assurant le risque santé de ses garanties, d'autre part.

Des préoccupations communes en termes de prévention

L'association entre la MNSP et Harmonie Mutuelles s'est faite naturellement, les 2 mutuelles partageant des valeurs éthiques communes.

Au-delà du simple rôle de protection sociale, elles s'engagent ainsi chacune aux côtés de leurs adhérents, en proposant, entre autres, des programmes de prévention, autour de thématiques différentes :

- **La MNSP a créé, en 2007, un service de prévention des risques et de promotion de la santé.** Elle s'engage dans ce cadre dans la prévention des risques cardiovasculaires (distribution d'une bande dessinée sur la thématique) et des risques liés à l'activité sportive.
- **Harmonie Mutuelles met en place, de manière régulière, des programmes nationaux de prévention :** autour de l'alimentation en 2010 (« *A table, le plaisir des sens* ») et des accidents de la vie courante (« *Demain s'invente aujourd'hui* ») ou de l'aide à la parentalité (« *La santé de votre enfant* ») en 2011. Harmonie Mutuelles met également en place régulièrement des actions de prévention des risques cardiovasculaires, au sein de ses différentes agences.

« *Par leur association, la MNSP et Harmonie Mutuelles souhaitent partager des valeurs et une ambition communes : développer un système solidaire de santé et de prévoyance qui favorise l'accès à des soins de qualité, en accompagnant l'adhérent tout au long du parcours de soins* », commente **le Colonel Claude Gonzalez, président de la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompier.**

A propos de la MNSP

Depuis 65 ans, la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompier (MNSP), apporte des solutions aux sapeurs-pompier volontaires, professionnels ou personnels administratifs et techniques (PATS) et à leurs familles, non seulement en vie privée, à travers ses garanties de complémentaire santé et de prévoyance, mais également dans le cadre de leur profession.

Toujours dirigée par des sapeurs-pompier, la MNSP est ainsi l'unique institution en France à avoir une réponse globale aux besoins de la corporation en accompagnant les Directeurs départementaux et les Chefs de centres (risques statutaires), les Présidents d'Union Départementales et d'Amicales (couverture des risques lors des activités associatives) et bien sûr les sapeurs-pompier et les PATS dans leur vie privée.

Elle s'investit également au quotidien pour la défense de leurs intérêts aux côtés de la Fédération nationale des sapeurs-pompier de France (FNSPF) dans les grands projets visant à améliorer leur statut et sa reconnaissance.

En 2011, la MNSP représente :

- 170 000 personnes protégées
- 67 collaborateurs
- 50% des Unions Départementales sapeurs-pompier adhérentes

A propos d'Harmonie Mutuelles

L'union Harmonie Mutuelles, fondée en 2004, par Harmonie Mutualité et Prévadiès, regroupe aujourd'hui également la Mutuelle Mare Gaillard, Mutuelle Existence, la MNAM (Mutuelle Nationale Aviation Marine), Santévie, la SMAR (Mutuelle du ministère de l'Agriculture) et SPHERIA Val de France.

L'ensemble des mutuelles qui constituent l'union Harmonie Mutuelles représente :

- 2,5 milliards d'euros de cotisations santé
- 4,6 millions de personnes protégées
- 582 200 bénéficiaires RO/RSI
- 35 200 entreprises adhérentes
- 342 agences sur 67 départements et 4 DOM/TOM
- 4800 collaborateurs

En juin 2010, suite aux décisions de leur Assemblée générale respective, Harmonie Mutualité, Mutuelle Existence, Prévadiès, Santévie et SPHERIA Val de France s'engagent dans une démarche de fusion pour créer une mutuelle nationale, acteur majeur de la santé à l'horizon 2012. La MNAM, la Mutuelle Mare Gaillard et la SMAR ne fusionneront pas mais conservent toute leur place au sein de l'union Harmonie Mutuelles.

Relations Presse d'Harmonie Mutuelles - Agence Wellcom

Anne-Stéphanie Noirot / Marion Obadia

asn@wellcom.fr / mo@wellcom.fr – Tél. : 01 46 34 60 60